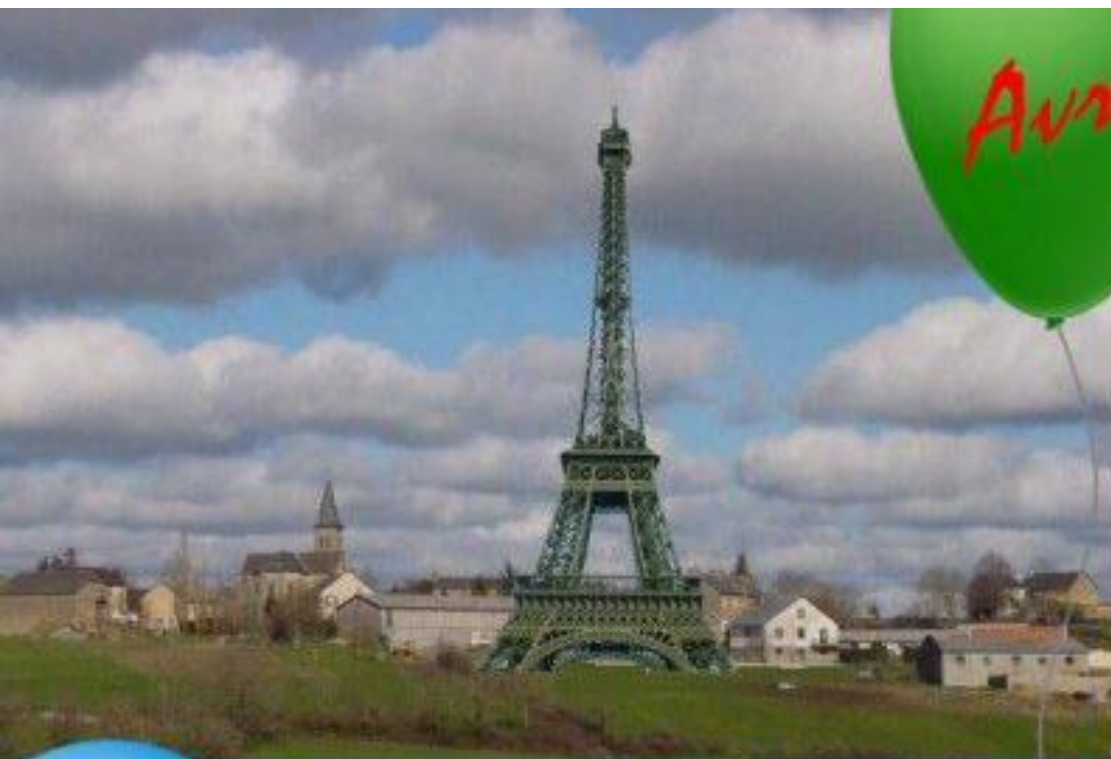
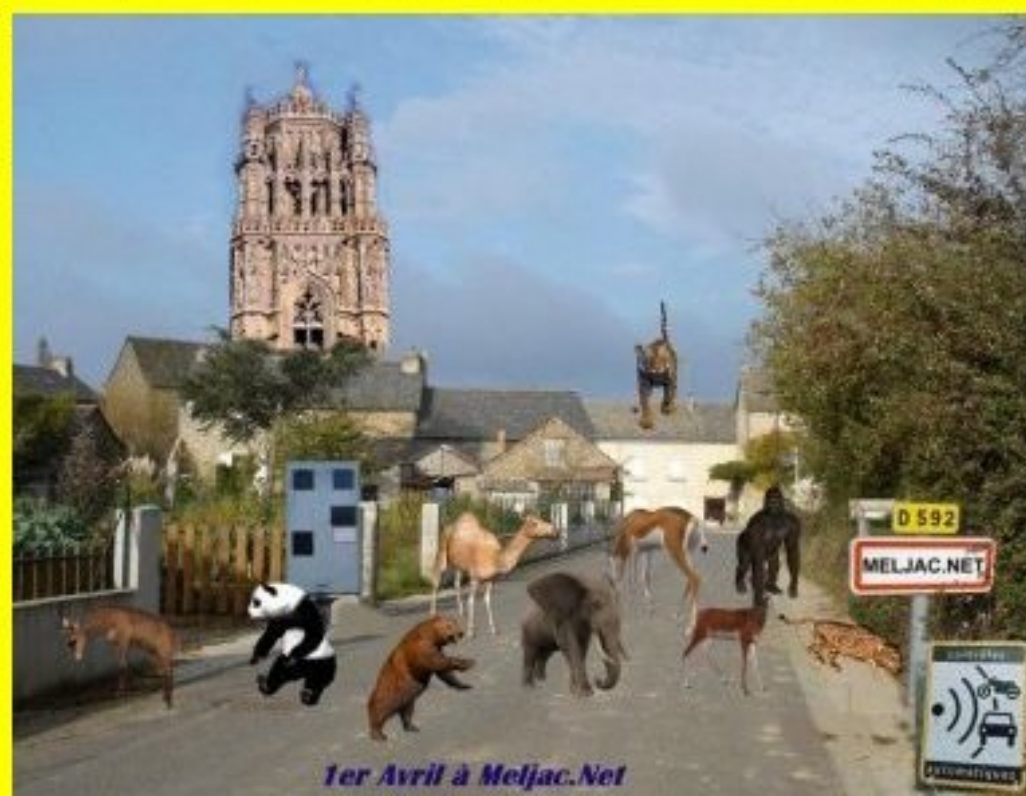














19 9 2005





Samedi 24 juin 2006, la commune de Meljac fêtera ses 100 ans (P.16)

CENTRE PRESSE

TV

CENTRE PRESSE

samedi 17 juin 2006

LE JOURNAL DE L'AVEYRON

n°168 - 1,20 €

RUTHÉNOIS P.16



Meljac prépare son centenaire

AVEYRON P.6

Les craintes s'amplifient à l'ANPE

DECAZEVILLE P.28

Le ras-le-bol de la fuite des services publics

L'HOSPITALET P.37

Les opposants au golf fustigent le projet

RUGBY P.56

Le SRRA devra attendre

Extrait du Journal Officiel
du dimanche 24 juin 1906

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté. Le président de la République promulgué la loi dont la teneur suit :
Art 1er : - Le territoire de Saint-Just (canton de Naucelle, arrondissement de Rodez, département de l'Aveyron) est divisé en deux communes dont les chefs-lieux sont respectivement situés à Saint-Just et à Meljac, et qui en porteront respectivement les noms. La ligne séparative entre ces deux communes est déterminée par le liseré teinté rouge sur le plan d'assemblage annexé à la présente loi.

Art 2 : - Les dispositions qui précèdent recevront leur exécution sans préjudice des droits d'usage et autres qui peuvent être respectivement acquis.

Art 3 : - Les communes de Saint-Just et de Meljac contribueront proportionnellement au principal des quatre contributions directes, au service de l'emprunt contracté en vertu de l'arrêté préfectoral du 11 novembre 1887.

1906 - 2006: 100 ans, ça se fête !

A cette occasion, l'association Meljac.Net publiera "le livre du centenaire", 40 pages pour raconter cette "naissance"

intemporel

l'acier inoxydable, inox, look sélectionné

mais aussi
gamme complète
de parasols

SALONS de JARDIN

de vérandas,
balcons, terrasses

24 juin 2006

Le centenaire

1906
2006

Meljac



Petites histoires

de la naissance et des premiers pas

de notre commune

Association Meljac.Net





Meljac
1906 - 2006

centenaire de Meljac

1906

2006







